

## **Allocution de M. Said Djinnit, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies lors de la 42ème Session ordinaire de l'Autorité des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO**

*Yamoussoukro les 27 & 28 février 2013*

Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la Côte d'Ivoire et Président en exercice de la CEDEAO, Excellences Madame et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, et chefs de délégations, Monsieur le Président de la Commission de la CEDEAO, Monsieur le Commissaire à la paix et la sécurité de l'Union africaine, Mesdames, Messieurs,

1. Permettez-moi, tout d'abord, de vous transmettre les chaleureuses salutations du Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur BAN Ki-moon, ainsi que ses meilleurs vœux de succès dans vos délibérations.  
Monsieur le Président,

2. La crise au Mali et ses implications pour la sous-région n'ont cessé de retenir l'attention de votre Assemblée depuis le mois de mars 2012, et je tiens à saluer ici le rôle clé joué par la CEDEAO dans la mobilisation de la communauté internationale en vue d'aider le Mali à surmonter sa double crise sécuritaire et institutionnelle. Des progrès notables ont été réalisés au cours des dernières semaines, en particulier suite au déploiement des premiers éléments de la MISMA aux cotés de l'armée malienne et des forces françaises venues en aide au Mali.

3- Je tiens à saluer la contribution déterminante des forces alliées et l'efficacité avec laquelle elles sont parvenues à stopper l'avancée des groupes armés terroristes et recouvrer l'ensemble des principales agglomérations du nord. Je salue également l'adoption par l'Assemblée Nationale malienne de la Feuille de route de la transition.

4- La stabilisation du Mali, et en particulier du Nord du Mali, demeure une priorité et exigera la poursuite de l'effort militaire sur le terrain. L'Organisation des Nations Unies demeure attentive à l'évolution de la situation sur le terrain, et consciente du rôle qu'elle pourrait être amenée à jouer dans la phase de consolidation de la paix et de la stabilité au Mali. A cet égard, les membres du Conseil de sécurité ont fait part de leur disposition à considérer le déploiement d'une opération de maintien de la paix au Mali, au moment opportun et en fonction des conditions sur le terrain. Le Président Dioncounda Traore a écrit pour sa part au Secrétaire général des Nations Unies pour lui demander de soutenir le déploiement accéléré de l'AFISMA, conformément à la résolution 2085, et poser ainsi les jalons d'une transition vers une opération de maintien de paix de l'ONU. En réponse à cette lettre, le Secrétariat des Nations Unies a commencé à développer une analyse des conditions dans lesquelles l'Organisation serait amenée à déployer des Casques bleus.

5- Les événements de ces derniers jours marqués par la dispersion des groupes armés terroristes et le déclenchement d'actions asymétriques -y compris des attentats suicides- soulignent la nécessité d'une concertation entre pays voisins du Mali et de la sous région afin de contenir, réduire et neutraliser la menace posée par les groupes terroristes. A cet égard, je salue l'adoption de la stratégie sous-régionale de lutte contre le terrorisme par le Conseil de Médiation et de Sécurité du 25 février, qui offre un cadre politique commun aux Etats membres dans ce domaine sensible.

6- La poursuite des opérations militaires doit se faire dans le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Je voudrais réitérer l'appel lancé à toutes les forces en présence à veiller au respect des normes du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Je me réjouis de dispositions prises par les autorités maliennes visant à sanctionner toutes violations établies conformément à l'engagement pris lors du dernier sommet de la CEDEAO à Abidjan par le Président Dioncounda Traore que je tiens à saluer. J'encourage les autorités maliennes à poursuivre leurs efforts dans ce sens à mesure que l'armée malienne recouvre le contrôle de son

territoire. Les diverses communautés du Nord du Mali doivent, quant à elles, transcender leurs divergences et régler leurs différends à travers le dialogue.

7- La stabilisation au Mali réside également dans la mise en place rapide d'un dialogue inter-Malien qui devrait contribuer à renforcer le consensus politique autour de la mise en œuvre de la feuille de route de la transition, créer une situation apaisée au nord du pays qui soit propice au redéploiement de l'autorité de l'état et à la tenue d'élections libres et pacifiques sur l'ensemble du territoire national, et enfin se pencher sur les problèmes de fond qui ont miné l'autorité de l'état malien et menacé l'unité et la cohésion nationales du Mali. Les Nations Unies restent disponibles à œuvrer avec les autorités de la transition, les parties prenantes maliennes et la médiation, dans l'esprit de la résolution 2085(2012) du Conseil de sécurité.

Mr le Président,

8- S'agissant de la situation en Guinée-Bissau, il convient d'aider les acteurs bissau-guinéens à poursuivre le dialogue et renforcer le consensus sur la transition. Par ailleurs, les efforts doivent se poursuivre en vue de parvenir à un chronogramme réaliste pour la conduite de la transition, inclusif des vues de toutes les parties prenantes, axé autour de l'impératif de la tenue d'élections libres et transparentes pour assurer le retour à l'ordre constitutionnel, conformément à la résolution du Conseil de sécurité, et des réformes structurelles, y compris des forces de défense et de sécurité, de la tenue d'élections libres et transparentes, et de la lutte contre le trafic de drogues et le crime organisé. Pour leur part, les Nations Unies restent disposées, notamment par le biais du nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau, Monsieur Jose Ramos Horta, à contribuer au renforcement du dialogue et du consensus tant au niveau des acteurs nationaux que des partenaires régionaux.

Monsieur le Président,

9- Malgré les acquis incontestables enregistrés en matière de gouvernance, de stabilité, d'intégration et de développement en Afrique de l'Ouest, les crises au Mali et en Guinée-Bissau ont révélé, de nouveau, l'impact de la criminalité organisée dans la sous-région. C'est pourquoi je tiens à saluer les efforts déployés récemment par la Commission de la CEDEAO, avec le soutien des partenaires internationaux, pour prolonger le Plan d'Action Régional adopté en 2009 pour lutter contre l'augmentation du trafic de drogue, de la criminalité organisée et des abus y afférent en Afrique de l'Ouest.

10- La piraterie et la criminalité en haute mer qui s'est encore manifestée ces derniers jours dans la région du Golfe de Guinée est une autre source de grave préoccupation dans la sous-région. À cet égard, les efforts conjoints de la CEDEAO, de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et de la Commission du Golfe de Guinée, avec le soutien des Nations Unies et d'autres partenaires, pour parvenir rapidement à la mise en place d'un cadre stratégique afin d'endiguer ce phénomène sont louables. Je me félicite de la tenue, en mars à Cotonou, de la conférence ministérielle préparatoire au sommet des chefs d'Etat du Golfe de Guinée.

11- S'agissant des processus électoraux en cours dans la sous-région, je me joins à l'appel lancé par le Président de la Commission de la CEDEAO aux parties prenantes afin qu'elles privilégient la voie du dialogue afin de créer les conditions d'élections pacifiques et transparentes et de consolider la démocratie et la stabilité en Afrique de l'ouest.

Monsieur le Président,

12- Pour conclure, permettez-moi de rendre hommage au Président Ouattara pour son engagement et son action à la tête de la CEDEAO en faveur de la paix et la stabilité dans la sous-région. Je tiens à réitérer ici la disponibilité des Nations Unies à continuer à soutenir les efforts de la CEDEAO en vue de consolider la paix et la stabilité et promouvoir le développement en Afrique de l'ouest.

Je vous remercie.